



**Administration Communale
D'OUPEYE**

Secrétariat communal/NP

rue des Ecoles, 4 - 4684 HACCOURT

☎ 04 374 94 40

☎ 04 379 47 33

CONSEIL COMMUNAL DU 28 JUIN 2007
Condensé des points de l'ordre du jour

SEANCE PUBLIQUE

1. Informations

- Arrêté du Collège provincial du 24 mai 2007 approuvant la décision du Conseil communal du 19 avril 2007 arrêtant le budget pour l'exercice 2007.
- Arrêté de M. le Gouverneur de la Province du 25 mars 2007 approuvant la décision du Conseil du 19 avril 2007 fixant la dotation communale 2007 à la zone de police Basse-Meuse.
- Rappel à la Fabrique d'église de Haccourt de produire les comptes fabriciens de l'exercice 2006.

2. Règlements de police

- Règlement de police instaurant dans la rue du Ruisseau à Haccourt un sens unique de circulation de type SUL dans le sens de l'avenue Libert Froidmont vers la rue du Crétoux.
- Règlement de police relatif à la création d'un passage pour piéton au travers de la rue du Roi Albert à Oupeye, à hauteur du carrefour formé avec la rue de Hermalle.
- Règlement de police instaurant des coins de jeux durant la période estivale.

3. CPAS – Modifications budgétaires du service ordinaire et extraordinaire

Le Conseil communal voudra bien approuver les modifications budgétaires ci-après du CPAS:

SERVICE ORDINAIRE

RECETTES	7.644.385,65 €
DEPENSES	7.644.385,65 €
SOLDE	0 €

SERVICE EXTRAORDINAIRE

RECETTES	892.529,66 €
DEPENSES	725.000,00 €
RESULTAT	167.529,66 €

4. CPAS – Compte 2006 – Approbation

Le Conseil communal voudra bien approuver le compte 2006 du CPAS comme suit:

RESULTAT BUDGETAIRE		
	<u>Service ordinaire</u>	<u>Service extraordinaire</u>
Droits constatés	7.572.213,48	284.292,65
- Non-valeurs	559,69	0
= Droits constatés nets	7.571.653,79	284.292,65
- Engagements de l'exercice	7.175.005,23	235.900,99
= Résultat budgétaire de l'exercice	396.648,56	48.391,66

RESULTAT COMPTABLE		
	<u>Service ordinaire</u>	<u>Service extraordinaire</u>
Droits constatés	7.572.213,48	284.292,65
- Non-valeurs	559,69	0
= Droits constatés nets	7.571.653,79	284.292,65
- Imputations	7.114.815,26	227.654,65
= Résultat comptable de l'exercice	456.838,53	56.638,37

COMPTE DE RESULTATS	
Produits	6.639.151,91
Charges	6.790.600,61
Résultat de l'exercice	- 151.508,10

BILAN

Total bilantaire dont résultats reportés	5.734.920,17
dont résultats antérieurs	+ 431.067,68
- Exercice précédent	+ 43.299,01
- Exercice	- 151.508,10
Résultats reportés	+ 322.858,59

5. Fabrique d'Eglise de Hermalle – Compte 2006 – Pour avis

Le Conseil communal voudra bien émettre un avis sur le compte 2006:

RECETTES	23.293,09 €
DEPENSES	17.041,95 €
BONI	6.251,14 €
SUBSIDE COMMUNAL	12.863,72 €

6. Fabrique d'Eglise de Hermée – Compte 2006 – Pour avis

Le Conseil communal voudra bien émettre un avis sur le compte 2006:

RECETTES	20.296,97 €
DEPENSES	17.731,80 €
BONI	2.565,17 €
SUBSIDE COMMUNAL	14.544,45 €

7. Fabrique d'Eglise de Heure-Le-Romain – Compte 2006 – Pour avis

Le Conseil communal voudra bien émettre un avis sur le compte 2006:

RECETTES	16.237,69 €
DEPENSES	11.286,01 €
BONI	4.951,68 €
SUBSIDE COMMUNAL	5.796,97 €

8. Fabrique d'Eglise de Houtain-Saint-Siméon – Compte 2006 – Pour avis

Le Conseil communal voudra bien émettre un avis sur le compte 2006:

RECETTES	15.932,55 €
DEPENSES	13.550,66 €
BONI	2.381,89 €
SUBSIDE COMMUNAL	5.440,82 €

9. Fabrique d'Eglise d'Oupeye – Compte 2006 – Pour avis

Le Conseil communal voudra bien émettre un avis sur le compte 2006:

RECETTES	28.323,36 €
DEPENSES	22.664,36 €
BONI	5.659,00 €
SUBSIDE COMMUNAL ORDINAIRE	15.555,22 €
SUBSIDE COMMUNAL EXTRAORDINAIRE	1.479,06 €

10. Fabrique d'Eglise de Vivegnis – Compte 2006 – Pour avis

Le Conseil communal voudra bien émettre un avis sur le compte 2006:

RECETTES	46.399,49 €
DEPENSES	45.459,55 €
BONI	939,94 €
SUBSIDE COMMUNAL ORDINAIRE	26.924,36 €
SUBSIDE COMMUNAL EXTRAORDINAIRE	900,00 €

11. Paroisse protestante – Compte 2006 – Pour avis

Le Conseil communal voudra bien émettre un avis sur le compte 2006:

RECETTES	95.569,64 €
DEPENSES	19.506,63 €
SUBSIDE COMMUNAL	3.659,70 €
BONI	76.063,01 €

12. Maison de la Laïcité – Compte 2006 – Approbation

Le Conseil communal voudra bien approuver le compte de l'exercice 2006 de l'asbl Maison de la Laïcité comme ci-après:

RECETTES	56.011,06 €
DEPENSES	55.895,38 €
BONI	115,68 €
SUBSIDE COMMUNAL ORDINAIRE	16.060,00 €
SUBSIDE COMMUNAL EXTRAORDINAIRE	2.500,00 €

13. Fabrique d'Eglise de Heure-Le-Romain – Première modification budgétaire de 2007 – Pour avis

Le Conseil communal voudra bien émettre un avis sur la première modification budgétaire de 2007 arrêtée comme ci-après:

RECETTES	21.014,18 €
DEPENSES	21.014,18 €
SUBSIDE COMMUNAL	13.358,52 €

14. Fabrique d'Eglise d'Oupeve – Première modification budgétaire de 2007 – Pour avis

Le Conseil communal voudra bien émettre un avis sur la première modification budgétaire de 2007 arrêtée comme ci-après:

RECETTES	27.157,94 €
DEPENSES	27.157,94 €
SUBSIDE COMMUNAL	11.915,98 € (- 4.359 €)

15. Bail d'entretien des trottoirs – Mode de passation du marché et approbation du cahier spécial des charges

Le Conseil communal voudra bien décider de passer un marché par procédure négociée en vue de la réalisation de travaux d'entretien et de réparation de trottoirs de l'entité estimés au montant de 50.000 €TVAC et approuver le cahier spécial des charges.

16. Bail d'entretien de voirie – Mode de passation du marché et approbation du cahier spécial des charges

Le Conseil communal voudra bien décider de passer un marché par procédure négociée en vue de la conclusion d'un bail d'entretien de voirie pour l'exercice 2007 estimé au montant de 50.000 €TVAC et approuver le cahier spécial des charges.

17. Réalisation d'un bardage à l'école communale de Hermée – Mode de passation du marché et approbation du cahier spécial des charges

Suite à des problèmes d'infiltration d'eau sur un pignon à rue de l'école primaire de Hermée, le Conseil communal voudra bien décider de passer un marché par procédure négociée en vue de la réalisation d'un bardage pour un montant estimé à 11.580 €TVAC et approuver le cahier spécial des charges. Une demande de subvention sera introduite auprès de la Communauté française dans le cadre du programme d'urgence en faveur des bâtiments scolaires de l'enseignement fondamental.

18. Remplacement d'un revêtement de sol à l'école communale d'Oupeye – Mode de passation du marché et approbation du cahier spécial des charges

Suite à l'état d'usure très avancée, du tapis plein au cycle 5-7 à l'école J. Bodson à Oupeye, le Conseil communal voudra bien décider de passer un marché par procédure négociée en vue de son remplacement par du linoléum pour un montant estimé à 8.962,89 € et approuver le cahier spécial des charges.

19. Acquisition de luminaires pour le site du Château – Approbation de l'augmentation des prix

Par décision du 29 décembre 2006, le Collège communal attribuait un marché relatif à la fourniture de luminaires installés sur le site du Château à une société au montant de 24.414,32 €TVAC et procédait à cet effet une ouverture de crédit de 30.000 €. Par décision du 7 février 2007, la commande initiale a été modifiée en ajoutant 2 luminaires décoratifs pour un montant de 1.254,50 €TVAC. Lors de la production des factures, la société adjudicataire nous fait part d'une actualisation importante des prix portant le montant global de sa facture à 30.000 € après déduction d'une note de crédit d'un montant de 71.39 €. Le Conseil communal voudra bien approuver la modification de prix qui s'établit au montant définitif de 30.000 €TVAC.

20. Ouverture de voirie à Oupeye

Dans le cadre de l'aménagement du centre d'Oupeye, le Confort Mosan a arrêté un projet de construction de 7 appartements derrière le café Al Paveye, engendrant la démolition de celui-ci et une ouverture de voirie. Le Conseil communal voudra bien approuver la création d'une nouvelle voirie rue du Roi Albert en regard des plans faisant l'objet de la demande d'un permis d'urbanisme.

21. Questions orales

22. Approbation du projet de PV de la séance publique du 04/06/2007

SEANCE HUIS CLOS

23. Personnel communal – Mise en disponibilité

- Un ouvrier définitif, du 20 au 30/04/2007, soit 11 jours calendrier.

24. Personnel enseignant – Ratification de désignations temporaires

- Une institutrice primaire, à temps plein, à partir du 4 juin 2007.
- Un instituteur primaire, à raison de 12 périodes/semaine, à partir du 7 juin 2007.
- Un instituteur primaire, à raison de 4 périodes/semaine, à partir du 7 juin 2007.
- Un instituteur primaire, à raison de 8 périodes/semaine, à partir du 7 juin 2007.
- Une institutrice primaire, à temps plein, à partir du 4 juin 2007.
- Une institutrice maternelle, à temps plein, à partir du 23 mai 2007.
- Une institutrice maternelle, à temps plein, à partir du 21 mai 2007.
- Une maîtresse spéciale d'éducation physique, à raison de 10 périodes/semaine, à partir du 29 mai 2007.

25. Désignations d'une maîtresse de religion islamique – Amendement

- Une maîtresse spéciale de religion islamique dans l'enseignement communal d'Oupeye depuis 2001, était signalée de nationalité turque. Après vérification et sur demande de la Communauté française, celle-ci étant devenue belge depuis le 10 juillet 2001, le Conseil communal est invité à amender ses 4 résolutions dans ce sens.

26. Composition de la CCATM et règlement d'ordre intérieur

Suite au renouvellement des organes politiques et en regard des directives du CWATUP, la CCATM doit être renouvelée. Il est proposé, après délibération du Collège sur l'examen des candidatures déposées suite à un appel public, de retenir:

- la candidature de M. _____, en lui assurant la présidence de la CCATM,
- 12 membres effectifs et suppléants,
- Mme _____, fonctionnaire communale, afin d'assurer le secrétariat.

Le Conseil communal pour sa part devra faire choix de trois membres effectifs et suppléants de la majorité du Conseil communal et d'un pour l'opposition. Par la même occasion, le Conseil communal est invité à adopter le nouveau règlement d'ordre intérieur.

27. Convention transactionnelle relative à l'aménagement de l'esplanade et du parc du Château d'Oupeye

Le Conseil communal est invité à régler de manière transactionnelle le problème du paiement des états d'avancement introduits complémentaires et non approuvés par l'architecte. Il s'agit d'un montant de 428.000 € De la même manière, le montant dû pour ralentissement et arrêt de chantier est arrêté à la date du 1er août 2007 au montant forfaitaire de 202.000 €

28. Aménagement de la rue Devant-La-Ville à Hermée – Baux emphytéotiques à établir avec les commerçants locaux – Amendement

Par décision du 21 décembre 2006, le Conseil communal approuvait diverses opérations immobilières relatives à la constitution d'actes constatant le droit d'emphytéose pour des biens situés rue Devant-La-Ville dans le cadre du chantier d'aménagement du centre de Hermée. Suite à certaines réactions de propriétaires concernés, la durée de l'emphytéose prévue pour une durée de 99 ans au départ est ramenée à 27 ans. Le Conseil communal voudra bien approuver les projets d'actes tels que modifiés.

29. Acquisition pour cause d'utilité publique d'une emprise et échange d'une parcelle en vue de l'aménagement de l'abri bus rue Devant-La-Ville à Hermée – Amendement

Par décision du 19 avril 2007, le Conseil communal décidait d'acquérir deux parcelles de terrain situées rue Devant-La-Ville, la première de 64 m² à prendre pour un montant de 4.440 € augmenté d'un emploi de 1.273 € et la seconde de 78m² pour un montant de 6.630 € Afin de répondre à la demande des propriétaires, le Conseil communal voudra bien décider, en plus de l'indemnisation, de réaliser une clôture constituée d'un treillis rigide et d'une plantation de haies composées d'essences régionales.

30. Convention d'accord locatif pour perte d'occupation d'un bien situé rue Devant-La-Ville à Hermée

Suite à la décision du point précédent, un fermier, ayant la jouissance des terrains dont une partie fait l'objet des emprises, il importe de passer une convention d'accord locatif avec lui dont le montant des indemnités pour perte d'occupation s'élève à 55 €

31. Approbation du projet de PV de la séance à huis clos du 04/06/2007

Le Secrétaire communal,

P. BLONDEAU